

Michel Morin

## Réflexions fédéralistes sur les langues

**Forum des langues du Monde de Toulouse et de Lyon : une Tour de Babel constructive.**

**Du particulier à l'universel.** Le *Forum* des langues du Monde de Toulouse. Le *Forum* : *qu'es aquò* ? Le Forum des langues du Monde de Lyon.

**Et la place de l'Europe et du fédéralisme dans tout cela ?** Au niveau des valeurs. Le cas particulier à Lyon. La traduction. Plurilinguisme et multilinguisme.

**Les langues au cœur des batailles identitaires en Europe.**

**Quelques illustrations des instrumentalisations dangereuses à combattre.** Langues et dominations. Langues et discriminations. Langues et constructions politiques nationalistes.

**Les dynamiques positives à accompagner.** Les langues et l'identité individuelle. Les langues et les appartenances collectives. Les langues et la fraternité. Les langues et l'universalité.



**PRESSE FEDERALISTE**

C/O Maison des Européens Lyon  
7 rue Amédée Bonnet – 69006 Lyon  
[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

3 €

Édition revue et augmentée par Christine Morin

## « *Forom*<sup>1</sup> des langues du monde » de Toulouse et de Lyon : une Tour de Babel constructive

### Du particulier à l'universel.<sup>2</sup>

*Le « Forom des langues du Monde » de Toulouse.*

Riche d'un occitanisme militant, vécu au sein de la musique avec le groupe *Fabulous Trobadors*, Claude Sicre a porté un projet de partage et d'ouverture de l'Occitan avec toutes les langues du Monde, vivantes et vibrantes au sein de la ville de Toulouse. Et c'est par amour de sa langue qu'il a offert à tous une occasion de rencontres et de découvertes mutuelles des langues, des langages et donc des cultures associées. Depuis 1992 cette rencontre annuelle a lieu au mois de mai.

**Nous voici bien loin des critiques de nombrilisme qui règnent parfois chez les opposants à la prise en compte des langues historiques.**

Son petit filleul, le Forum des langues du Monde de Lyon a été créé en 2010 à l'occasion de la Journée européenne des langues, le 26 septembre. Rendez-vous est pris depuis cette année, le samedi le plus proche de cette date.

Au-delà de l'enrichissement et du plaisir de s'entendre, de se lire et de se voir, les questions fondamentales sur les liens avec les identités individuelles et collectives ont été soulevées. Des perspectives ont été ouvertes. Les thèmes de ces réflexions constituent la seconde partie de cet article.

---

<sup>1</sup> Forum, en gascon. Selon d'autres dictionnaires Forum en gascon peut également se traduire et s'écrire *Fòrum*. Dans d'autres variantes dialectales, telles que le languedocien, le terme français reste identique.

<sup>2</sup> La 1<sup>ère</sup> partie de cet essai est initialement parue dans *Fédéchoses-pour le fédéralisme*, n° 170, Lyon, décembre 2015.

*Le « Forom » : qu'es aquò ? »*

Au cœur de la démarche du « *Forom* des Langues du Monde » des questions essentielles.

Pourquoi et comment refuser que des langues soient éliminées ?

Comment éviter qu'elles soient utilisées à des fins politiciennes comme vecteur de ségrégation et de cassure entre les personnes et les peuples ?

Faut-il adopter le principe de l'égalité entre les langues ?

Comment contrer la domination technocratique d'une novlangue ?

L'organisation est cohérente avec les choix philosophiques : une mise en scène et une mise en action font appel aux acteurs eux-mêmes. La Place du Capitole de Toulouse est couverte chaque année d'un grand nombre de stands et d'un espace de débat. Le principe est d'occuper un espace public ouvert et de libérer les paroles sans murs et sans contraintes. Un besoin : la météo doit être complice...

Chaque stand accueille une des langues présentes dans la ville, parfois en lien avec la vie associative, sociale ou culturelle, si bien qu'une langue peut être présentée plusieurs fois dans plusieurs environnements complémentaires. Les activités marchandes sont normalement exclues de ces présentations. Mais chacun le sait, l'apprentissage des langues constitue par ailleurs une activité économique non négligeable.

En progression constante, la participation a atteint plusieurs centaines de participants et le public toulousain compte chaque année des milliers de visiteurs.

L'espace débat accueille plusieurs tables-rondes. Au fil des ans, le Carrefour culturel Arnaud-Bernard<sup>3</sup> organisateur de l'événement en partenariat avec de nombreuses structures, a invité des grands théoriciens sur les langues dont nous retrouverons des analyses dans la seconde partie de l'article. Des prestations culturelles (chants, danses) ou techniques (démonstrations sportives) apportent des animations concrétisant les liens entre langues et cultures.

*Le Forum des langues du Monde de Lyon.*

Un schéma similaire a été développé à Lyon à partir de 2010. La place Sathonay (1<sup>er</sup> arrondissement) est ceinturée de stands représentant chaque année des dizaines de langues. Un espace scénique accueille des animations et des débats sur toute une journée. Une inauguration officielle mobilise les collectivités locales, le Ministère de la Culture, la Commission européenne, Europe et compagnies, les associations participantes et souvent l'équipe de Toulouse.

## **Et la place de l'Europe et du fédéralisme dans tout cela ?**

*Au niveau des valeurs.*

Toutes les langues des Européens installés à Toulouse ou à Lyon sont généralement présentes et elles cohabitent avec celles des autres minorités venues de l'intérieur de la région et du monde entier.

---

<sup>3</sup> Implanté au cœur de la ville de Toulouse, le Carrefour Culturel Arnaud Bernard allie une politique d'animation populaire à une stratégie d'action culturelle d'ambition civilisatrice et de portée internationale. L'association organise le *Forum* des Langues du Monde, des Repas de Quartier et des Conversations Socratiques.

Les grands instituts culturels (allemand, italien, espagnol) sont souvent présents directement ou indirectement et traduisent les coopérations culturelles institutionnelles nécessaires entre nos pays.

**C'est l'Europe ouverte qui s'expose ainsi, avec ses valeurs fondamentales de liberté de circulation et d'installation, de respect de la diversité.**

*Le cas particulier à Lyon.*

À Lyon la présence européenne est plus nette du fait de la genèse du Forum des langues du Monde dans notre ville.

Pendant les années 2009 et 2010, la recherche d'actions communes à réaliser entre des acteurs européens différents, et parfois concurrents, afin de les rapprocher, avait permis de produire des événements pour l'anniversaire de la chute du mur de Berlin et pour la Fête de l'Europe.

La Journée européenne des Langues, non fêtée dans notre agglomération jusqu'alors, a été retenue comme horizon possible pour la Maison de l'Europe, Europe Info Rhône Alpes, le Pôle européen et Europe et compagnies. Finalement, les langues comme instrument de liaison et de coopération, rien là que de bien naturel !

Renaud Lecuyer, porteur d'Europe et compagnies, engagé depuis 2008 dans l'action culturelle avec son festival de théâtre « Printemps d'Europe », a découvert l'existence du « Forum des langues du Monde » de Toulouse. Avec enthousiasme, il a pris les contacts utiles et a fait partager l'idée de transposer cette méthode dans notre projet. Notre amitié et nos convictions communes ont permis la concrétisation de cette greffe.

En septembre 2010 s'ouvrait le premier Forum place Sathonay. L'investissement financier de la Maison de l'Europe et d'Europe Info Rhône-Alpes a abondé les apports d'Europe et Compagnies et permis cette création. Ce fut une très belle réussite.

Dès l'année suivante, il est apparu que la dimension culturelle et universelle débordait largement les champs d'intervention spécifiquement européens de la Maison de l'Europe et des Européens (MDEE)<sup>4</sup>, née entre temps de la fusion de deux associations. A l'inverse, la dimension mondiale de la culture et les questions relatives aux langues régionales pouvaient retenir une attention fédéraliste ; mais ce n'était pas à l'ordre du jour des actions à mener.

Aussi après quelques tâtonnements, dont une bizarrerie avec un stand baptisé « l'Européen », pour désigner ce qui aurait été une « néo- langue », afin de justifier la participation de la MDEE, une bonne formule a fonctionné à partir de 2012.

### *La traduction.*

Forts de la proclamation d'Umberto Eco « la langue de l'Europe... c'est la traduction », les animateurs du stand MDEE ont pu mettre en avant le rôle de la traduction dans la construction européenne.

À la fois comme domaine d'activité professionnelle pour des jeunes à la recherche d'un emploi dans ces domaines, mais aussi pour montrer l'enjeu politique qui est de permettre l'accès à l'information officielle pour tous les citoyens dans les 24 langues employées dans les 28 États.

---

<sup>4</sup> Maison des Européens Lyon, depuis 2017.

Le coût du fonctionnement de la traduction est certes élevé, mais comme elle est un des moteurs de l'intercompréhension et de la démocratie européenne naissante c'est un investissement indispensable.

*Plurilinguisme et multilinguisme.*

L'information sur les politiques de l'Union européenne (UE) et du Conseil de l'Europe sur les langues est également offerte dans le cadre du Forum.

Des interventions d'une représentante de la Commission européenne ont ponctué les discours officiels. Les brochures et les explications avec le public ont permis d'atteindre tous les participants intéressés.

Avec les débats sur le pluri ou multilinguisme, on touche au cœur du projet politique européen. Les deux pôles de décision sur la culture et les langues que sont le Conseil de l'Europe et l'UE retrouvent toutes leurs spécificités et leurs différences.

La distinction entre plurilinguisme et multilinguisme est beaucoup complexe qu'il n'y parait. Le plurilinguisme est l'usage de plusieurs langues par un même individu. Le multilinguisme désigne la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social.

Dans ses textes, le Conseil de l'Europe fait la promotion du « plurilinguisme » et non celle du multilinguisme.

A contrario, la Commission européenne n'utilise que le terme « multilinguisme » pour désigner des choses très dissemblables, sans doute sous l'influence anglophone. Entre les deux, les États nationaux réactivent toute leur puissance sur ces questions qui touchent à leur identité, du moins le pensent-ils.



Ainsi la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires<sup>5</sup> n'est-elle toujours pas adoptée par la France. Depuis 1992, aucune décision n'a débouché et le Sénat français vient de refuser son adoption.

Dans les temps de crispations et de replis identitaires que connaît l'Europe actuellement, les débats sur les langues vont retrouver une vigueur nouvelle. C'est pourquoi c'est un terrain sur lequel nous devons rechercher des arguments et des positions nouvelles et accompagner des actions telles que les Forum des langues et des démarches similaires qui prônent le partage, la rencontre, les échanges et les réflexions sur le respect de la diversité fondamentales dans la pensée fédéraliste.

---

<sup>5</sup> Traité du Conseil de l'Europe, de juin 1992 qui prévoit la protection et la promotion des langues régionales et minoritaires historiques. Son élaboration est justifiée, d'une part, par le souci de maintenir et de développer les traditions et le patrimoine culturels européens, d'autre part, par le respect du droit imprescriptible et universellement reconnu de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique.



## Les langues au cœur des batailles identitaires en Europe<sup>6</sup>

La conclusion de la première partie de cet article soulignait la nécessité de rechercher des arguments et des positions nouvelles pour promouvoir le partage, la rencontre, les échanges et les réflexions sur le respect de la diversité dans le domaine des langues. La diversité étant une valeur fondamentale dans la pensée fédéraliste.

Entre ce texte et la présente analyse, les textes de François Alfonsi<sup>7</sup> et de Gustave Alirol<sup>8</sup> ont démontré la vigueur du débat en jeu.

La conclusion du président de Régions et Peuples Solidaires<sup>9</sup> (R&PS), Gustave Alirol, pose des questions essentielles pour notre réflexion fédéraliste :

« Malgré les apparences, à certains égards, la France n'est plus très loin d'une situation à la hongroise et maintenant à la polonaise ; le populisme en voie de généralisation n'épargne pas l'Hexagone et dépasse largement l'aire d'influence de l'extrême droite. Manifestement le passéisme et la réaction sont loin d'être du côté des défenseurs des langues régionales ! »

---

<sup>6</sup> La 2<sup>ème</sup> partie de cet essai, est parue dans *Fédéchoses-pour le fédéralisme*, n° 172, 43<sup>e</sup> année, juin 2016.

<sup>7</sup> François Alfonsi, « Langue corse officielle, autonomie – Comment les faire craquer ? », in, *Fédéchoses*, n° 171, mars 2016.

<sup>8</sup> Gustave Alirol, « Proposition de loi sur les langues régionales; le Parti socialiste tombe le masque ! », in, *ibid.*

<sup>9</sup> Fédération de formations politiques qui représentent des peuples, des communautés culturelles et linguistiques et /ou des réalités régionales historiques et qui sont animées par un même idéal de respect des minorités, d'approfondissement de la démocratie, d'autonomie, d'autodétermination et de fédéralisme.

Le « *Forum* des langues » et la philosophie qui le sous-tend mettent en avant la valeur des langues, dans un sens élargi au langage, pour la vie individuelle et collective.

Dans sa proposition pour une « Déclaration sur les devoirs envers les langues et le langage », formulée en mai 2006 sur la Place du Capitole à Toulouse, Henri Meschonnic<sup>10</sup> a ouvert plusieurs voies.

« Si penser la langue se borne à ne concevoir que la langue, la conséquence en est l'isolement de la langue hors des pratiques sociales du langage dans toute leur diversité, ce qui est certainement la plus mauvaise situation qu'on puisse concevoir pour savoir ce qu'est et ce que fait une langue, et pour la défendre. ».

« Il s'impose donc de se représenter que pour défendre une langue, et savoir préalablement les limites de ce que signifie la notion de langue elle-même, il faut une théorie d'ensemble du langage. »

« La langue n'est donc pas l'affaire des linguistes seuls, ni des politiques seuls. L'histoire de la politique des langues n'est pas seulement une histoire politique. Elle inclut des éléments qui tiennent aussi à l'art, à l'éthique, à la vie sociale. Penser la politique des langues suppose donc cette théorie d'ensemble, cette tenue inséparable du langage, de l'art, de l'éthique et du politique pour penser les rapports entre langage et société. »

« Il vaudrait donc mieux parler de langues-cultures que de langues, pour mieux concevoir et préserver les valeurs qui se sont inventées en elles et dont elles sont porteuses – valeurs anthropologiques, artistiques, éthiques et politiques. »

Cette approche est à corréler avec les principes fondamentaux du fédéralisme : démocratie, humanisme, respect des diversités, organisation de la subsidiarité, institutionnalisation de la paix.

---

<sup>10</sup> Henri Meschonnic, né à Paris en 1932 et mort à Villejuif en 2009, est un théoricien du langage, essayiste, traducteur et poète français.

En conséquence nos adversaires communs, ou même nos ennemis déclarés, sont le racisme, l'intolérance, les totalitarismes, les nationalismes. En effet les langues sont instrumentalisées par les tenants de ces vecteurs mortifères, soit dans certaines forces politiques, soit dans les instances des pouvoirs nationaux.

À contrario, l'histoire montre que les langues ont pu jouer un rôle dans des mobilisations pour les libertés, être un vecteur de résistance et un outil pour des libérations.

Notre réflexion, à poursuivre au-delà de cet article, doit aider à empêcher, après la victoire, le basculement d'un progrès de la liberté dans l'oppression, comme l'histoire a produit de nombreux cas.

C'est pourquoi un regard décalé est à rechercher plutôt que d'adopter simplement une attitude de solidarité avec les luttes conduites sur une base linguistique.

L'évolution perceptible du positionnement de la question corse vers « un esprit de dialogue ouvert » (*cf.* François Alfonsi) est, à cet égard, réconfortante et enrichissante.

Comme fédéralistes, nous devons retenir deux axes stratégiques :

- Les langues-cultures ne doivent pas être instrumentalisées pour des dominations, pour des discriminations et comme fondements à des nationalismes, ce qui reviendrait à les utiliser comme facteur de mort ;
- Les langues-cultures doivent contribuer au patrimoine culturel universel, à la fraternité, aux libertés individuelles et collectives et donc être un facteur de vie.

## **Quelques illustrations des instrumentalisations dangereuses que nous devons combattre.**

### *Langues et dominations.*

Les États nationaux lors de leur constitution ou dans la phase de leur développement impérialiste ont utilisé les langues comme outil d'oppression. L'histoire des langues régionales en France est riche des répressions contre les parlers autres que le français royal puis républicain.<sup>11</sup>

Pendant la phase de la colonisation, le choix des langues a parfois conduit à des bizarreries de l'histoire. À partir de 1901, la France occupant les bords du Lac Tchad voulait bien sûr imposer le français comme langue aux autochtones. Mais le Vatican avait attribué l'évangélisation de tous les territoires au Sud de l'Italie à l'ordre des Capucins italiens (Lybie, Afrique centrale).

Aussi la France pour empêcher l'implantation de l'italien par le biais de cet ordre, confia l'évangélisation aux protestants de France. Les conséquences furent essentielles dans l'évolution politique du pays. Cela n'empêcha pas l'implantation forte de l'église catholique par la suite.

### *Langues et discriminations.*

Dans le champ social, le choix des langues est tout aussi significatif. Là aussi les textes sont nombreux. Un témoignage très récent (France Inter – 20/03/2016 /vers 19 heures) actualise le sujet. Michel Serres décrit le lien entre les comportements des élites qui choisissent toujours une autre langue que celle des peuples : le français contre les « patois » ; le latin contre le français, l'anglais-*globisch* contre les langues nationales.

---

<sup>11</sup> La littérature sur la question est vaste. Concernant les méthodes de coercition, Morvan Lebesque décrit les violences pratiquées dans le cadre scolaire par la IIIème République dont on trouve aussi des témoignages en Occitanie et ailleurs. (Morvan Lebesque, *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Seuil, Paris, 1970, L'Histoire immédiate, p. 233).

Les langues liées aux pratiques sociales jouent un rôle dans les processus de distinction et différenciation sociales.

*Langues et constructions politiques nationalistes.*

Dans la plupart des vieux États nationaux, la constitutionnalisation des langues est établie ou fait l'objet de débats.

Pour la France, les derniers votes au Sénat ont montré les blocages dans le processus de ratification de la Charte sur les langues régionales du Conseil de l'Europe.

Depuis 2015, l'Allemagne revit, avec l'arrivée massive de migrants la question d'élargir l'article 22a de la Constitution : « La langue de la République Fédérale est l'allemand ». Déjà au sein de la CDU en 2008, puis du Bundestag en 2009, la proposition était liée à l'importance fondamentale de la langue allemande pour la culture. Toutefois cela n'a jamais abouti à une modification de la Constitution.

En Hongrie, dans le préambule de la Constitution, officiellement nommée Loi fondamentale de la Hongrie, les députés s'engagent à *entretenir et protéger* le hongrois, *langue solitaire, la culture hongroise, la langue et la culture des nationalités* ». L'article H précise : « En Hongrie, la langue officielle est le hongrois... la Hongrie défend la langue hongroise, respecte la langue des nationalités et groupes ethniques du pays, ainsi que des autres nations... Elle défend la langue des signes hongroise comme part de la culture hongroise ». L'ouverture vers les autres langues du pays existe, mais la pratique envers certaines minorités est bien moins exemplaire.

En rupture avec l'ancien colonisateur français, le gouvernement malgache avait lancé en 2007 un processus de constitutionnalisation de l'anglais comme troisième langue officielle, à côté du Malgazi (malgache). Cela a été temporaire. En 2010, l'anglais a été retiré de la Constitution mais cette démarche illustre les usages des langues qui peuvent être faits dans les constructions nationalistes.

En tant que démocrates, humanistes et antinationalistes, nous ne pouvons pas soutenir des systèmes de domination mortifères qui reproduiraient les instrumentalisation des langues.

Nous devons donc demeurer vigilants sur l'usage des langues qui pourraient être faits dans des luttes que nous soutiendrions, pour éviter qu'elles débouchent sur des oppressions nouvelles, comme l'histoire en a produit de nombreuses fois.

### **Les dynamiques positives que nous avons à accompagner.**

#### *Les langues et l'identité individuelle.*

Parmi les nombreux facteurs qui constituent et caractérisent l'individualité de chaque personne, la langue pratiquée est essentielle. Elle permet d'être relié au monde, de nommer, de raconter et de comprendre.

Cet outil de liberté individuelle et du droit à l'expression doit être protégé et développé. C'est en examinant quelques cas extrêmes que l'on mesure la complexité et la fragilité d'un bien que l'on pourrait penser évident et donné.

Ainsi Hannah Arendt<sup>12</sup> déclare que le pire dans l'exil (1943) est la perte de la langue maternelle. On perd alors la possibilité d'exprimer ses sentiments, on perd ce qui permet de traduire le monde.

Une approche tout autre résulte du vécu d'Aharon Appelfeld<sup>13</sup>, déporté à l'âge de dix ans et ayant erré trois années en Ukraine pendant la seconde guerre. Alors qu'il parlait de nombreuses langues, lorsqu'il a émigré vers Israël (1946), il les a

---

<sup>12</sup> Citation de Barbara Cassin et citation de Aharon Appelfeld par Jean-Claude Ameisen (France Inter - « *Sur les épaules de Darwin* » – 14 mai 2016).

<sup>13</sup> *Idem.*



toutes oubliées et a appris l'hébreu. Et il considère qu'il a ainsi acquis sa « langue maternelle adoptive ».

Cette approche de la « langue choisie » se retrouve dans des discussions actuelles sur la primauté des langues maternelles sur les autres et sur les sources de motivation à apprendre une autre langue. Les raisons affectives d'apprendre une langue sont constitutives des histoires individuelles.

Il n'y a pas de déterminisme à pratiquer telle ou telle langue exclusivement. Ni un territoire de naissance, ni une famille ne sauraient enfermer une personne dans une langue. Ce n'est pas parce que la première acquisition se fait par ces intermédiaires qu'ils sont incontournables.

L'approche du *Forum* des langues propose même la nationalisation des langues de France, c'est-à-dire de poser le principe du droit de chacun à apprendre les langues des autres, en permettant à toutes les Françaises et tous les Français d'apprendre toutes les langues « indigènes ».

Cela afin d'éviter l'enfermement dans des petits nationalismes reposant sur la maîtrise d'une langue.

Le plurilinguisme, l'usage de plusieurs langues par un même individu, est d'ailleurs beaucoup plus répandu dans le monde que le monolinguisme, sous la forme du bilinguisme du moins. C'est une richesse.

Liberté, langue et identité sont donc étroitement liées. Et vouloir réduire ou imposer une langue à une personne est une atteinte à un droit fondamental. Défendre cette trilogie c'est protéger la vie.

### *Les langues et les appartenances collectives.*

Les langues servent à communiquer avec autrui au sein des divers collectifs où chacun peut vivre (groupes sociaux, territoires).

Le principal écueil réside dans l'enfermement à l'intérieur d'un collectif sous prétexte de la maîtrise d'une langue. La langue

devient alors une barrière pour communiquer hors de ce collectif. Elle peut être utilisée par des forces politiques racistes ou nationalistes pour créer des discriminations, qui fractionnent et divisent la société.

C'est le cas extrême avec toutes les langues créées pour isoler un groupe (argots, langues générationnelles) mais cela vaut aussi plus fréquemment entre classes sociales ou entre groupes linguistiques implantés sur des territoires proches les uns des autres.

Les migrations et l'importation d'autres langues qui en découle, dans un espace linguistique donné, bouleversent certains équilibres. Des politiques d'accueil de migrants qui n'intègrent pas la dimension linguistique sont vouées à l'échec et sont sources d'énormes problèmes. Les décideurs doivent en tenir compte.

Une orientation est à garder en mémoire : la promotion du multilinguisme (coexistence de plusieurs langues sur un même territoire) est alors un enjeu politique important pour préserver la diversité culturelle et sociale. Le respect de ce principe devrait être pour des fédéralistes un point décisif dans l'analyse des mouvements qui luttent pour la défense des cultures minoritaires et la promotion d'autonomies.

Nous devons écarter tout danger d'ethnisations des démarches comme celles qui ont traversé la pensée fédéraliste.<sup>14</sup>

### *Les langues et la fraternité.*

« Les langues en partage », cette formule traduit un aspect solide de la fraternité.

À cette fin, le développement des moyens de formation aux langues-cultures dans chaque pays est donc fondamental pour construire une fraternité européenne, mais celle-ci est forcément une mosaïque complexe et kaléidoscopique comptenu de toutes les combinaisons possibles. La maîtrise de trois

---

<sup>14</sup> Cf Guy Héraud, *L'Europe des ethnies*, préface d'Alexandre Marc, éd. Presses d'Europe, Nice, 1963, coll. Réalités du présent, p. 293.

langues parlées par chaque citoyen européen doit être un objectif clairement posé. Il est accessible s'il y a la volonté politique de mobiliser les moyens financiers et intellectuels nécessaires.

Ainsi les frontières entre les langues sont moins importantes que les passerelles qui existent entre elles, contrairement à ce qu'ont intérêt à faire croire les tenants des divisions entre les hommes pour en tirer un bénéfice politique direct.

Parmi les recherches linguistiques ouvrant de nouveaux horizons, « l'intercompréhension » met l'accent sur les passerelles. L'intercompréhension est une forme de communication dans laquelle chaque personne s'exprime dans sa propre langue et comprend celle de l'autre.

Elle est une clé du plurilinguisme. Cette méthode présentée sur le Forum international des langues à Lyon depuis quelques années est stimulante. Mais elle demande les efforts d'un apprentissage et ses promoteurs<sup>15</sup> formulent des propositions pédagogiques pour le système scolaire avec le programme Euro-mania.

Le Conseil de l'Europe est attentif au développement de ces méthodes qui favorisent la rencontre entre les peuples. L'expression d'Umberto Eco : « la langue de l'Europe c'est la traduction » fonde une orientation à consolider. Mais la traduction et l'interprétariat posent pourtant des questions à résoudre.<sup>16</sup>

Ainsi lorsqu'il faut trouver des interprètes d'une langue peu parlée vers une autre langue rare dans un ensemble de 28 langues officielles, les probabilités explosent. D'où la solution des langues pivots (germaniques, slaves, romanes, finno-ougriennes), laquelle fonctionne, mais introduit un risque d'écran supplémentaire dans la communication.

---

<sup>15</sup> Pierre Escudé et Pierre Janin, *Le point sur L'intercompréhension, clé du plurilinguisme*, éd. Clé international, Paris, 2010, coll. Didactique des langues étrangères, p. 65.

<sup>16</sup> Le dernier incident grave de traduction au niveau européen a concerné le projet de directive sur les lanceurs d'alerte/protection des affaires (05/2016).

Un nouvel espoir réside dans les recherches engagées dans les nouvelles technologies de l'information. Elles permettront dans un proche horizon de vivre avec des systèmes d'interprétariat et de traduction permettant la communication directe entre les personnes. Les investissements dans les recherches dans ces domaines devraient être importants pour favoriser la fraternité européenne.

*Les langues et l'universalité.*

Les langues-cultures font partie du patrimoine culturel de l'Europe et de l'humanité. Elles doivent être protégées et leur développement favorisé, comme le préconise la « Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », adoptée par le Conseil de l'Europe. Laquelle n'est toujours pas ratifiée par la France.

Au niveau mondial, l'Unesco s'inquiète de la disparition possible de la moitié des 6.000 langues existantes dans le monde. Cela entraînerait des pertes de connaissances colossales contenues dans les cultures traditionnelles.

Quelques tentatives et démarches ont recherché une langue universelle. Ces langues créées, dont l'espéranto est le fleuron, n'ont jamais été portées politiquement par des puissances publiques. La vigueur militante des associations et des groupes d'usagers a généré des petites communautés vivaces que l'on retrouve régulièrement au *Forum* des Langues. Mais le grand chambardement demeure un rêve sympathique mais inaccessible dans les conditions politiques et économiques actuelles.

Dans la situation présente, l'anglais-*globish* s'est installé comme le vecteur de communication dominant au niveau universel et européen. Cela durera un temps. Les rapports de force démographiques et les rapports de puissance favoriseront sans doute l'émergence d'autres solutions. Les exigences démocratiques de compréhension directe entre citoyens aussi.

La pseudo-efficacité dans la communication que porterait l'anglais-*globish* est mystificatrice. L'universalité n'est pas synonyme de massification.

Les capacités à articuler et à relier le local et l'universel ont été mobilisées par de nombreux écrivains, poètes et intellectuels. Robert Lafont<sup>17</sup> fut l'un de ces hommes multidimensionnels dont nous avons besoin pour comprendre et aimer le monde des langues-cultures.

Riche et solide artisan, il demeure une référence pour qui veut réfléchir à des propositions concernant les politiques linguistiques à mettre en œuvre.

Et donc pour les fédéralistes, la protection de la diversité des langues-cultures doit être une option forte, portée par une volonté politique et un pari sur les solutions techniques et scientifiques.

---

<sup>17</sup> Robert Lafont né à Nîmes en 1923 et mort en 2009 à Florence, est un linguiste et historien français de la littérature occitane, poète, romancier, et dramaturge d'expression occitane. Militant politique occitan, européen et altermondialiste.

## Sommaire

« <i>Forom</i> des langues du monde » de Toulouse et de Lyon : une Tour de Babel constructive .....	3
Du particulier à l'universel .....	3
Le « <i>Forom</i> des langues du Monde » de Toulouse.....	3
Le « <i>Forom</i> » : qu'es aquò ? .....	4
Le Forum des langues du Monde de Lyon.....	5
Et la place de l'Europe et du fédéralisme dans tout cela ? .....	5
Au niveau des valeurs. ....	5
Le cas particulier à Lyon.....	6
La traduction.....	7
Plurilinguisme et multilinguisme. ....	8
Les langues au cœur des batailles identitaires en Europe.....	11
Quelques illustrations des instrumentalisations dangereuses que nous devons combattre.....	14
Langues et dominations. ....	14
Langues et discriminations.....	14
Langues et constructions politiques nationalistes.....	15
Les dynamiques positives que nous avons à accompagner. ....	16
Les langues et l'identité individuelle. ....	16
Les langues et les appartenances collectives.....	17
Les langues et la fraternité. ....	18
Les langues et l'universalité. ....	20



---

## *Cahiers fédéralistes*

N° 1 – septembre 2018

---

Presse Fédéraliste est heureuse avec cette brochure, *Réflexions fédéralistes sur les langues*, de notre ami Michel Morin décédé en mars 2017, d'inaugurer une nouvelle collection, Cahiers fédéralistes, qui prendra tout naturellement sa place parmi les publications de notre association fondée en 1978 pour éditer la revue *Fédéchoses-pour le fédéralisme* créée cinq ans auparavant et dont Michel a été l'un des cofondateurs. Trouveront au fil du temps dans cette nouvelle collection des textes ne pouvant prendre place dans l'une des deux collections existantes (« Cahiers de la Constitution fédérale européenne » et « Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée »).

Ce premier « Cahier fédéraliste » est publié en hommage à Michel mais aussi à nos trois autres amis décédés ces 18 derniers mois, Jean-Pierre Gouzy, Jean-Luc Prevel et début 2018 Bernard Lesfargues.

Michel, toujours pudique et modeste aimait se présenter dans nos colonnes comme « un citoyen européen engagé », mais il était également un militant associatif, politique et syndical très reconnu. En tant que fédéraliste et européen il a milité sans cesse depuis sa quinzième année et eu des positions importantes dans diverses organisations, Mouvement fédéraliste européen, Union des démocrates européens, Union européenne des fédéralistes, Maisons de l'Europe... Ses très riches archives ont été déposées en juillet 2018 aux Archives historiques de l'Union européenne près l'Institut universitaire européen de Florence.

**PRESSE FEDERALISTE**

Maison des Européens Lyon

7 rue Amédée Bonnet – 69006 Lyon

Réimpression – 69240 Bourg-de-Thizy    ISBN 978 – 2- 9558710 – 8 - 9